

SRGS



L'Indre

*Schéma régional
de gestion sylvicole*

**Région
Centre**



• *Rédaction et édition :*
Centre régional
de la propriété forestière
d'Ile-de-France et du Centre

Schéma régional de gestion sylvicole

en région Centre

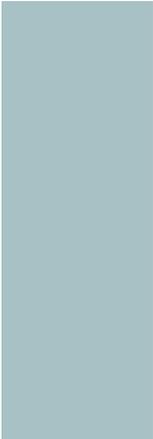
Tome 3 - Sommaire



Mon département

L'Indre (36)

page 5



Ma région forestière

| | |
|---------------------------------|-----------|
| <i>La Basse-Marche</i> | <i>9</i> |
| <i>Le Boischaut-nord</i> | <i>13</i> |
| <i>Le Boischaut-sud</i> | <i>17</i> |
| <i>La Brenne</i> | <i>21</i> |
| <i>La Champagne berrichonne</i> | <i>25</i> |
| <i>Les Confins Brandes</i> | <i>29</i> |

Crédits photos *Photos du CRPF*
sauf : Chambre d'agriculture de l'Indre, p.8, 18.
Y. Delcroix (Chambre d'agriculture de l'Indre-et-Loire), p.10, 30.



Mon département

SRGS

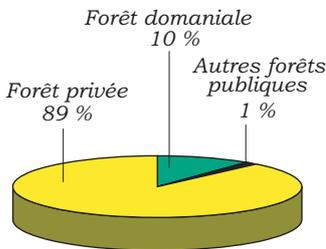
► RÉGION CENTRE

(36) Indre

Quelle est l'identité forestière de mon département ?

Les surfaces boisées

fig.1 : Surface occupée par la forêt publique et la forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997).



tab.1 : Surfaces boisées et taux de boisement (source : Inventaire forestier national 1997).

| | |
|--------------------|------------|
| Surface totale | 689 800 ha |
| Formations boisées | 118 000 ha |
| Taux de boisement | 17 % |

tab.2 : Part des essences principales, toutes propriétés confondues (source : Inventaire forestier national 1997).

| | Feuillus | | Résineux | |
|---------------------------|------------|-------------|-----------|-----------|
| | | dont chênes | | dont pins |
| Surface | 104 100 ha | 90 200 ha | 11 400 ha | 9 200 ha |
| Part de la surface boisée | 90 % | 78 % | 10 % | 8 % |

La propriété forestière

La forêt privée est largement majoritaire dans l'Indre (fig.1).

Les essences principales

Les forêts de l'Indre comportent peu de peuplements résineux (tab.2). Les chênes sessile et surtout pédonculé imposent leur suprématie. Le châtaignier occupe une place importante dans les taillis. Les pins sylvestre et maritime sont les premières essences résineuses, mais le pin laricio, très employé dans les plantations récentes, est en forte progression (fig.2).

fig.2 : Importance des essences principales feuillues et résineuses en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997).

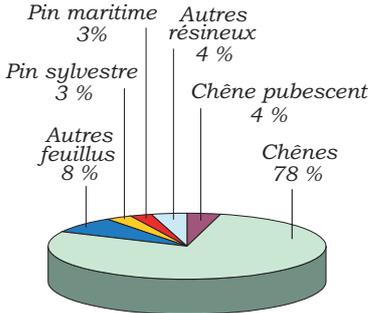
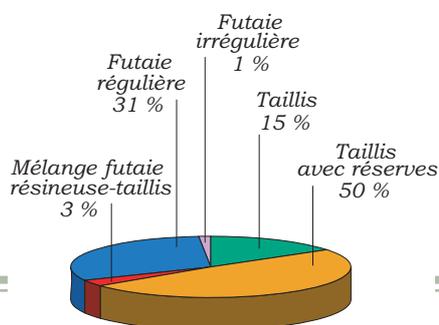


fig.3 : Surface occupée par les grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997).



Les peuplements forestiers en forêt privée

Le taillis avec réserves est le type de peuplement majoritaire (tab.3). Les peuplements sont souvent morcelés. La part de la futaie régulière augmente suite aux opérations de conversion effectuées dans les taillis simples : balivage et éclaircie de taillis (fig.3) et dans les taillis avec réserves.

Production et exploitation du bois

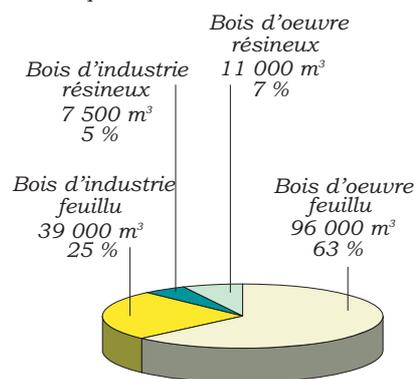
L'Indre exploite environ 157 000 m³ de bois (source : Enquête annuelle de branche). L'exploitation ne récolte qu'une partie de l'accroissement. Le taux de prélèvement est même assez faible dans les peuplements résineux, qui ne sont pas encore parvenus à maturité (tab.4). Le département fournit 11 % du volume exploité dans la région. Cette part est plus élevée pour le bois d'œuvre feuillu. Il représente à lui seul 63 % des volumes exploités dans le département (fig.4). Le bois d'œuvre est constitué pour plus des 3/4 par les chênes et le peuplier.

tab.3 : Volume sur pied¹ et accroissement des principaux peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1998).

| Type de peuplement ² | Surface | Volume moyen | Accroissement moyen |
|---|------------|------------------------|---------------------------|
| Mélanges futaie feuillue-taillis | 58 600 ha | 140 m ³ /ha | 5,1 m ³ /ha/an |
| Boisements lâches et morcelés, boqueteaux | 27 400 ha | 118 m ³ /ha | 5,2 m ³ /ha/an |
| Futaie résineuse | 6 400 ha | 112 m ³ /ha | 7,5 m ³ /ha/an |
| Futaie feuillue | 4 100 ha | 161 m ³ /ha | 4,4 m ³ /ha/an |
| Taillis simple | 2 600 ha | 112 m ³ /ha | 4,7 m ³ /ha/an |
| Mélange futaie résineuse-taillis | 2 200 ha | 160 m ³ /ha | 6,8 m ³ /ha/an |
| Total département | 101 300 ha | 133 m ³ /ha | 5,3 m ³ /ha/an |

¹ Volume bois fort, c'est-à-dire volume du tronc et des branches jusqu'à 7 cm de diamètre.
² Types de peuplements définis par l'inventaire forestier national.

fig.4 : Volumes exploités par catégorie de produit (source : Service régional de la forêt et du bois, Enquête annuelle de branche 1995-2000).



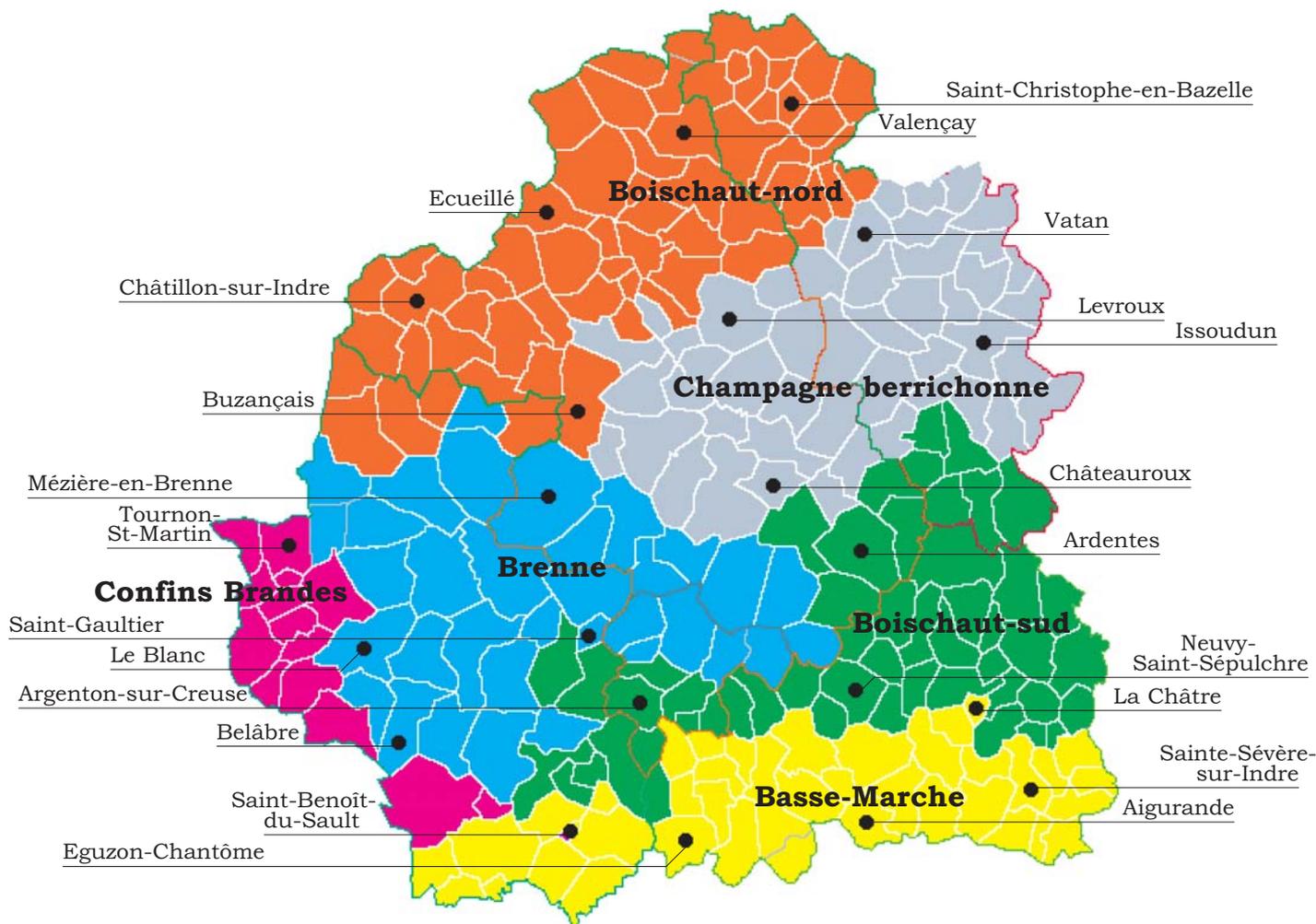
tab.4 : Rapport volumes prélevés/accroissement des peuplements entre 1988 et 1997, toutes propriétés confondues (source : Inventaire forestier national 1997).

| Taux de prélèvement | | |
|---------------------|----------|----------|
| total | feuillus | résineux |
| 59 % | 62 % | 44 % |

Dans quelle région forestière se situe ma forêt ?

L'Indre est découpé en 6 régions forestières aux caractéristiques climatiques, géographiques, géologiques et donc forestières bien distinctes (différenciées en couleur sur la carte ci-dessous).

Pour savoir où se situe ma forêt, je me reporte à la carte.



Carte de l'Indre

*L'Indre, un département peu boisé,
largement dominé par les peuplements à base de chêne*



Qui contacter dans le département de l'Indre ?

Suivant l'objet de ma demande...

*Défense des intérêts des sylviculteurs, représentation,
assurance, informations juridiques,
législatives et économiques*

Conseil technique

Réunions techniques d'information et de formation

Mise en place d'essais, expérimentation

Problèmes phytosanitaires

Certification

Demande de subvention

Demande d'autorisation de coupe extraordinaire

Déclaration de coupe d'urgence

Demande d'autorisation administrative de coupe

Délivrance de certificat ISF ou Monichon

Boisement des terres agricoles

Agrément du PSG

Elaboration des documents de gestion

Gestion forestière : réalisation de travaux

Commercialisation, expertise, estimation

*Aide à l'élaboration d'un dossier
de demande de subvention*

Demande de plan de chasse

Réclamation ou recours sur le plan de chasse

Renseignements sur les contrats Natura 2000

je peux contacter :

*Syndicat départemental des propriétaires
forestiers sylviculteurs*

*CRPF, chambre d'agriculture, coopératives,
experts forestiers*

*CRPF, FOGEFOR du Centre
CETEF de l'Indre, syndicat départemental
des propriétaires forestiers sylviculteurs,
chambre d'agriculture*

CETEF de l'Indre, CRPF

*Correspondant départemental du DSF
PEFC-Centre, CRPF, coopératives,
experts forestiers*

DDAF, ADASEA

CRPF

CRPF

DDAF

DDAF

DDAF, ADASEA

CRPF

Coopératives, experts forestiers

*Coopératives, experts forestiers,
techniciens forestiers indépendants, BTFC*

Coopératives, experts forestiers

Coopératives, experts forestiers

Fédération départementale des chasseurs

Préfet de département

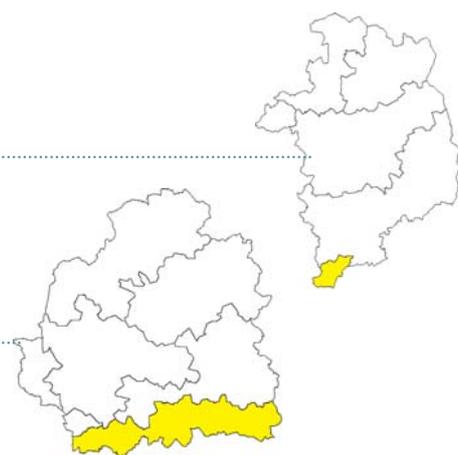
DDAF, Diren

Les adresses sont disponibles au CRPF Ile-de-France Centre

Région forestière

▶ du Cher

▶ de l'Indre



Ma région forestière

SRGS

▶ RÉGION CENTRE

Basse-Marche

Caractéristiques naturelles

La Basse-Marche, en bordure sud de la région, occupe les derniers contreforts du Massif Central. Elle couvre 103 300 ha en région Centre (tab.1), 8 % de la part forestière de l'Indre et 1 % de celle du Cher où elle est appelée Marche. Elle se prolonge en Limousin et en Poitou-Charentes (Creuse, Vienne et Haute-Vienne).

Elle présente un relief de plateaux assez tourmenté et des collines prononcées. L'altitude s'élève progressivement du nord-ouest au sud-est. Les vallées, souvent encaissées, s'écoulent vers le nord.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Basse-Marche (en région Centre).

| | Cher | Indre | Total |
|-----------------------------------|--|-----------|------------|
| Surface totale | 17 300 ha | 86 000 ha | 103 300 ha |
| Surface boisée (hors peupleraies) | 2 400 ha | 9 800 ha | 12 200 ha |
| Taux de boisement | 14 % | 12 % | 12 % |
| Surface des peupleraies | 120 ha | 180 ha | 300 ha |
| Altitude moyenne | 350 m | | |
| Altitudes extrêmes | minimum : 120 m sur la Creuse à Le Menoux (36) maximum : 504 m au Magnoux (18) | | |
| Cours d'eau principaux | la Creuse, l'Anglin, le Portefeuille, la Gargillesse, le Crésançais, le Vauvre, l'Indre, l'Arnon, la Joyeuse, la Sinaise | | |

Climat

Le climat de la Basse-Marche présente des contrastes accusés. Les températures hivernales sont assez rigoureuses et les gelées fréquentes (tab.2).

La pluviosité est parmi les plus élevées de la région Centre (800 mm/an en moyenne). Les précipitations sont bien réparties. L'humidité atmosphérique est forte.

Ce climat à tendance continentale offre des conditions favorables aux essences montagnardes (hêtre, douglas, sapin pectiné) mais rend le chêne souvent gélif.

A craindre :

gelées tardives, vent violent, sécheresse parfois prolongée au printemps et en été.

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Basse Marche.

| | |
|---------------------|------------------------------|
| Pluviosité | 750 à 950 mm/an |
| Gelées | 63 jours (d'octobre à avril) |
| Température moyenne | 10,9°C |

Une région bocagère
présentant un faible taux de boisement



Géologie et pédologie

Les formations géologiques sont anciennes, cristallines. Les couches étant horizontales, le sous-sol est très peu perméable. L'érosion a formé des buttes chaotiques. Les sols sont acides, légers, souvent pauvres (de type brun lessivé). Sur les sommets et les pentes, ils sont très évolués et très superficiels. Dans les zones à pente faible ou nulle, ils sont à tendance podzolique. Dans les dépressions, ils sont à dominante argileuse et souvent hydromorphes.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles auprès des chambres d'agriculture.

Typologie des stations forestières de la Marche et de ses bordures septentrionales (Cemagref, 1993).

Contexte général et vocation forestière

La Basse-Marche comporte des prairies et des pâtures, un réseau dense de haies et des arbres épars : c'est une région très bocagère, consacrée à la polyculture et à l'élevage, à faible taux de boisement. La forêt est présente sur les terres ingrates et les pentes. Les flancs surplombant en particulier la Creuse sont plus boisés.

La forêt en Basse-Marche

Boisements et formations végétales

Les boisements étendus sont peu nombreux : la forêt est en grande partie constituée de bosquets ou de boqueteaux (fig.1). Les landes occupent une proportion importante, notamment dans les parcelles agricoles abandonnées. Les principaux massifs forestiers sont tous de taille inférieure à 300 ha. Les peupleraies occupent une surface restreinte dans les vallées étroites.

fig.1 : Surface des types de formations végétales
(source : Inventaire forestier national 1997-1999).

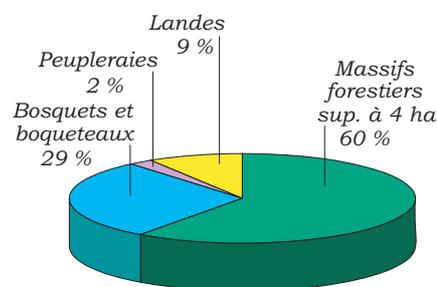
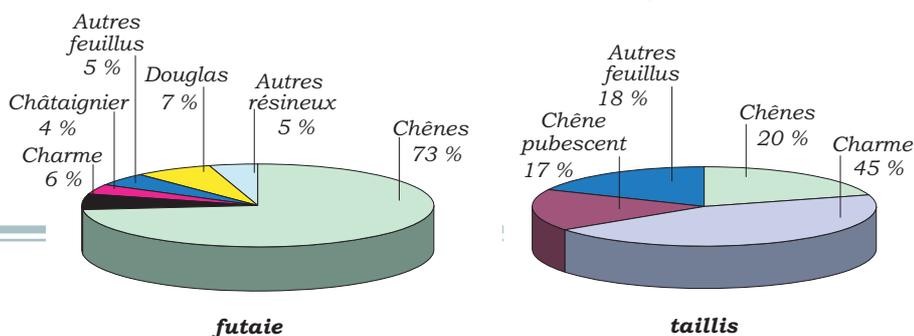


fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Structure de la propriété

La forêt de la Basse-Marche est presque exclusivement privée. La forêt publique est représentée par des forêts communales de très petite taille (24 ha au total). Les propriétés privées de plus de 4 ha ont une surface moyenne de 15 ha. Cette faible taille moyenne indique un morcellement très important des boisements. La moitié de la surface est constituée de propriétés de moins de 25 ha (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

| Propriétés de | Surface moyenne | Part en surface |
|---------------|-----------------|-----------------|
| 4 à 10 ha | 6 ha | 25 % |
| 10 à 25 ha | 15 ha | 24 % |
| plus de 25 ha | 67 ha | 51 % |

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

La chênaie acidiphile et sa variante à châtaignier occupent les versants. La chênaie-charmaie est également bien représentée, sur les sols assez argileux. La chênaie-hêtraie acidiphile apparaît quand l'altitude dépasse 400 mètres.

Les feuillus (89 %)

Les chênes (surtout pédonculé) sont largement majoritaires dans la futaie (fig.2). La gélivure est souvent observée. Le châtaignier, très présent sur les sols bien drainés, caractérise cette région forestière.

Il est mieux adapté aux conditions stationnelles que les chênes, de même que le hêtre et plus ponctuellement le frêne. Les feuillus précieux (merisier, érable sycomore, frêne) pourraient être favorisés.

Les résineux (11 %)

Ils sont peu fréquents en Basse-Marche. Les pins, qui dominent partout ailleurs en région Centre, sont ici remplacés par le douglas, le mélèze et les sapins. Grâce à la pluviosité élevée, les plantations résineuses donnent des résultats satisfaisants. Le sapin de Vancouver (*Abies grandis*) est à éviter.

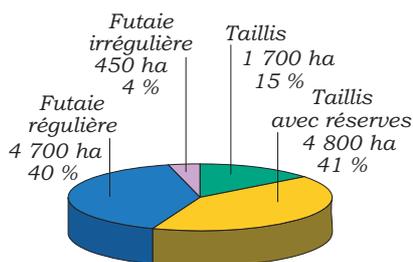
Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les taillis avec réserves sont souvent constitués de chênes de qualité médiocre sauf en chênaie-charmaie. Ils constituent le type de peuplement principal (fig.3). Les taillis sont souvent âgés. Ils comportent parfois des réserves résineuses (pin sylvestre). Sur les meilleures stations, la conversion des taillis avec réserves est amorcée, par balivage du hêtre et du châtaignier plutôt que du chêne, souvent gélif.

Le taillis simple, essentiellement à base de chêne, de charme et de châtaignier, est surtout présent en boqueteaux.

La futaie feuillue, à base de chênes et de hêtre, est peu fréquente.

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



La futaie résineuse est issue du boisement des anciennes terres agricoles, parfois en "timbre-poste", ou des parties dégradées de la chênaie. La sylviculture est assez dynamique, avec élagage artificiel. Le douglas présente une très bonne croissance sur les terrains sains.

La peupleraie ne trouve que peu de terrains favorables.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

C'est une activité très secondaire en Basse-Marche, car la région est peu giboyeuse. Le développement du chevreuil, moins notable que dans les autres parties de la région Centre, est en cours grâce au Groupement d'intérêt cynégétique (GIC) et commence à former un potentiel intéressant. Au contraire, les populations de petit gibier (perdreux, faisans) diminuent.

Le tourisme et la fréquentation du public

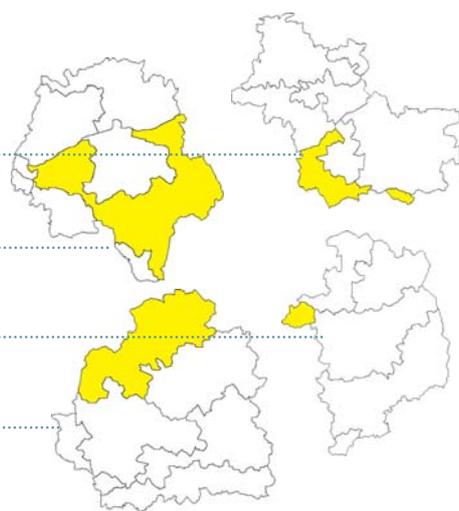
Il est centré autour des plans d'eau d'Éguzon (Indre) et de Sidiailles (Cher). De nombreux chemins sont entretenus pour la promenade. Ailleurs, on constate peu de pression dans cette région enclavée et peu accessible.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Les haies ne jouent pas un rôle important dans la production de bois (elles peuvent fournir du bois de feu), mais ont un grand intérêt en tant que brise-vent et pour l'accueil de la faune.

Quelques sites ont été retenus dans le cadre de Natura 2000 pour les habitats de ravin.

Région forestière
 du Loir-et-Cher
 de l'Indre-et-Loire
 du Cher
 de l'Indre



Ma région forestière

SRGS

► RÉGION CENTRE

Boischaat-nord

Caractéristiques naturelles

Cette vaste région (476 500 ha) est formée par un plateau vallonné, incliné vers l'ouest et le nord et fortement creusé par les vallées. Elle est limitée au nord par la Loire. Elle s'étend sur 4 départements de la région Centre (tab.1) : l'Indre (25 % de la part départementale), le Cher (2 %), l'Indre-et-Loire (41 %) où elle est appelée Gâtine sud-tourangelle et le Loir-et-Cher (11 %) ou elle porte le nom de Plateaux et collines du Cher.

Climat

La pluviosité est bien répartie dans l'année, mais reste faible (tab.2). Les températures moyennes sont douces, mais le nombre de jours de gelée est assez élevé. Les caractéristiques climatiques, favorables à la production de chêne et de pin, sont limitées pour les essences exigeantes en eau (douglas, hêtre,...).

A craindre :
 la sécheresse estivale et les gelées tardives.

tab.2 : Données climatiques moyennes du Boischaat-nord.

| | |
|---------------------|-------------------------|
| Pluviosité | 600 à 750 mm/an |
| Gelées | 66 jours (jusqu'en mai) |
| Température moyenne | 11,2°C |

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie du Boischaat-nord.

| | Cher | Indre | Indre-et-Loire | Loir-et-Cher | Total |
|-----------------------------------|--|------------|----------------|--------------|------------|
| Surface totale | 19 100 ha | 153 300 ha | 229 400 ha | 74 700 ha | 476 500 ha |
| Surface boisée (hors peupleraies) | 2 700 ha | 29 500 ha | 61 800 ha | 22 800 ha | 116 800 ha |
| Taux de boisement | 14 % | 19 % | 27 % | 31 % | 25 % |
| Surface des peupleraies | 100 ha | 1 300 ha | 2 100 ha | 700 ha | 4 200 ha |
| Altitude moyenne | 130 m | | | | |
| Altitudes extrêmes | minimum : 40 m à l'ouest dans le lit de la Loire (37) maximum : 200 m au nord de Palluau (36) | | | | |
| Cours d'eau principaux | l'Indre, le Cher, la Loire (en limite nord) la Vienne, la Creuse et la Claise en limite sud-ouest la Masse, le Fouzon, le Modon, l'Indrois | | | | |

Une région à la fois forestière et agricole



Géologie et pédologie

La région est assez homogène sur le plan géologique : elle est pratiquement totalement recouverte d'argile à silex, avec par endroits des placages de limon des plateaux. On rencontre en quelques points des calcaires fissurés et des faluns, et en bordure de la Grande Sologne, l'alternance de sables et d'argiles typiques de cette région.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles auprès des chambres d'agriculture.

Catalogue de typologie des stations forestières du Boischaud-nord et de la Gâtine sud-tourangelle (P. Boiron, chambre d'agriculture de l'Indre, 2000).

Les sols sont beaucoup plus variés. Ce sont des sols bruns plus ou moins lessivés, souvent profonds, avec une tendance à la podzolisation sur sable ou limon, ou à l'hydromorphie sur argile. Sur roche-mère calcaire (très localement), ils sont plus riches. Les vallées sont couvertes de riches alluvions.

Contexte général et vocation forestière

Cette région, très étendue, présente des différences sensibles de climat et de relief lui permettant d'accueillir une végétation variée. La forêt est abondante, surtout sur les argiles à silex et les sables. Le Boischaud-nord est aussi une région agricole, avec des cultures variées et de l'élevage.

La forêt du Boischaud-nord

Boisements et formations végétales

Les boisements sont constitués de nombreux boqueteaux, mais aussi de massifs forestiers étendus (fig.1). Les peupleraies sont nombreuses, dans les grandes vallées et les talwegs humides.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

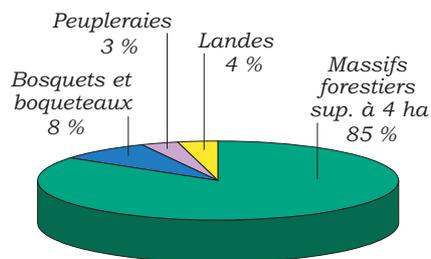
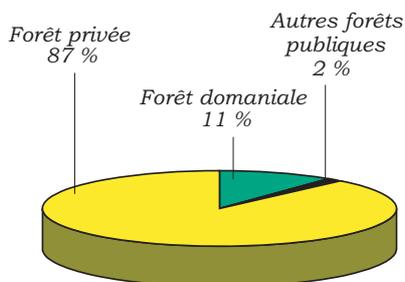


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Structure de la propriété

Même si la forêt est majoritairement privée, la forêt publique est bien représentée (fig.2) avec les forêts de Loches, Chinon,... La forêt domaniale représente plus de 10 % de la surface forestière.

La surface moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha est de 25 hectares, avec une proportion notable de petites propriétés (tab.3). Le morcellement est marqué.

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

| Propriétés de | Surface moyenne | Part en surface |
|---------------|-----------------|-----------------|
| 4 à 10 ha | 6 ha | 14 % |
| 10 à 25 ha | 15 ha | 16 % |
| plus de 25 ha | 98 ha | 71 % |

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

La chênaie acidiphile est le groupement végétal principal, mais elle présente souvent des formes dégradées.

Les feuillus (79 %)

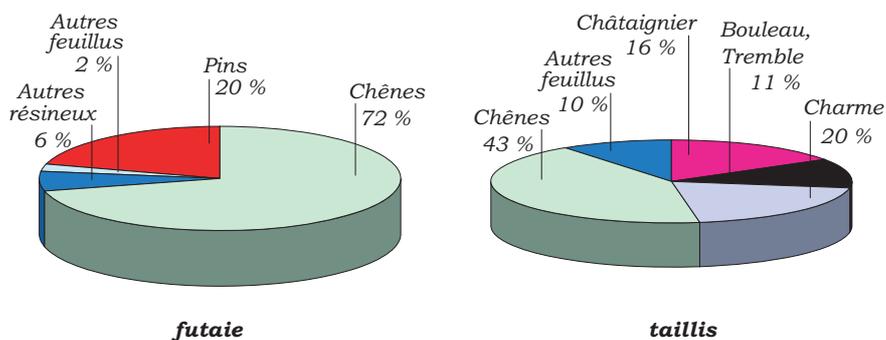
Les chênes sessile et pédonculé dominant, surtout en futaie (fig.3). Le chêne sessile est en principe le mieux adapté aux stations de la région forestière, mais c'est le chêne pédonculé le plus représenté. On rencontre ponctuellement le chêne pubescent.

Dans le taillis, d'autres essences sont bien représentées : le charme et le châtaignier. Le robinier est fréquent en vallée, notamment dans celle de la Loire.

Les résineux (21 %)

Les peuplements résineux sont en majorité composés de pin maritime et, dans une moindre mesure, de pin sylvestre. Le pin laricio est devenu la 1^{ère} essence de reboisement, mais reste peu représenté en surface. Le douglas souffre souvent de la sécheresse estivale.

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

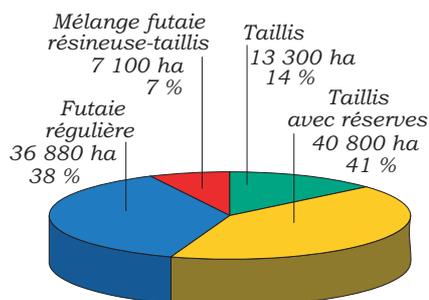


Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les taillis avec réserves sont nombreux (fig.4). Les réserves sont de bonne qualité lorsqu'elles sont accompagnées de charme ou de châtaignier.

La futaie feuillue est essentiellement issue des peuplements en conversion (taillis avec réserves et parfois taillis simple). Quelques plantations ont été effectuées (chênes pédonculé et sessile, chêne rouge d'Amérique, merisier), mais les essences choisies sont parfois mal adaptées à la station. Les futaies résineuses pures sont surtout des plantations ou des

fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



semis de pin maritime. Les résineux accompagnés par un taillis feuillu présentent des grumes de belle qualité grâce à l'effet de gainage assuré par le taillis ; le volume à l'hectare de ces peuplements est faible.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

Le paysage bocager que l'on rencontre dans la région forestière est en principe favorable au petit gibier, mais les populations restent restreintes. Les populations de chevreuil ont fortement augmenté sur certains secteurs. Le cerf est présent dans les grands massifs. L'abondance des cervidés est localement une contrainte pour la gestion sylvicole.

Le tourisme et la fréquentation du public

Bien que certains secteurs soient assez touristiques (proximité des châteaux de la Loire), la pression du public n'est pas très développée et n'influence pas la gestion forestière.

Le parc de la Haute-Touche est un parc animalier en forêt, situé à Azay-le-Ferron (36).

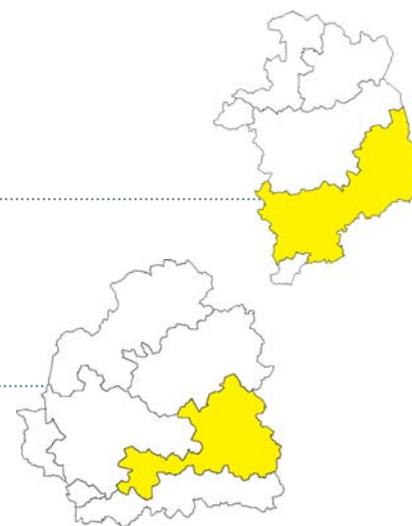
L'aménagement et la protection des milieux naturels

- Le Muséum d'histoire naturelle est propriétaire du domaine de la Haute-Touche.
- Le risque d'incendie, important dans certains secteurs, justifie des aménagements de prévention et de lutte.
- Natura 2000 : des sites d'intérêt communautaire sont en projet dans cette région forestière ; les puys du chinonais, les landes du Ruchard, la vallée de l'Indre et le massif de Sudais (41). La forêt privée est peu concernée.

Région forestière

du Cher

de l'Indre



Ma région forestière

SRGS

► RÉGION CENTRE

Boischaout-sud

Caractéristiques naturelles

Le Boischaout-sud est formé d'une succession de plaines ondulées et d'amples vallonnements en arc de cercle.

Il couvre 388 700 ha (tab.1) dans les départements de l'Indre (27 % de la part forestière départementale) et du Cher (28 % de la part départementale) où il est appelé Boischaout-sud et vallée de Germigny. Il se prolonge dans l'Allier.

L'altitude augmente vers le sud-est jusqu'à dépasser 350 mètres sur le plateau dominant les vallées de l'Allier et de la Loire.

Climat

La hauteur des précipitations est variable selon le relief : elle est maximale aux altitudes les plus élevées (tab.2). Les températures ne sont pas rigoureuses, mais les gelées sont assez fréquentes.

Le climat du Boischaout-sud présente une forte humidité atmosphérique favorable à la production ligneuse, notamment pour les chênes.

A craindre :
gelées tardives et étés orageux.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie du Boischaout-sud (en région Centre).

| | Cher | Indre | Total |
|-----------------------------------|--|------------|------------|
| Surface totale | 241 200 ha | 147 500 ha | 388 700 ha |
| Surface boisée (hors peupleraies) | 48 100 ha | 32 000 ha | 80 100 ha |
| Taux de boisement | 20 % | 22 % | 21 % |
| Surface des peupleraies | 850 ha | 250 ha | 1 100 ha |
| Altitude moyenne | 190 m | | |
| Altitudes extrêmes | minimum : 90 m à Saint-Gaultier (36) maximum : 370 m à la Villatte (18) | | |
| Cours d'eau principaux | l'Indre, la Creuse, le Cher, l'Arnon, la Bouzanne, en limite : l'Allier et la Loire | | |

tab.2 : Données climatiques moyennes du Boischaout-sud.

| | |
|---------------------|---------------------------------|
| Pluviosité | 700 à 800 mm/an |
| Gelées | 62 jours (d'octobre à avril) |
| Température moyenne | 11°C |

Haies et alignements occupent une place importante dans le sud de la région



Géologie et pédologie

Les assises géologiques déterminent trois terroirs :

- le Boischaut-sud : marnes, grès et sables sur une bande étroite, sables et argiles à chailles,
- la vallée de Germigny et le plateau oriental : sables et argiles,
- le val de Loire : alluvions.

Les sols sont hétérogènes. Sur les sables et les argiles à chailles, les sols sont lessivés, parfois podzoliques. Sur marnes et calcaires, on trouve des sols bruns fertiles et quelques rendzines sur calcaires

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles auprès des chambres d'agriculture.

Typologie des stations forestières de la Marche et ses bordures septentrionales (Cemagref, 1992)
Typologie des stations forestières de la Champagne berrichonne et du Boischaut-sud (A. Brêthes, ONF, 2003).

superficiels. Les sols issus d'alluvions sont profonds mais pauvres.

L'hydromorphie est fréquente sur les plateaux et les fonds de vallon.

Contexte général et vocation forestière

Le Boischaut-sud est une région bocagère avec des haies et alignements nombreux, surtout au sud. Les sols frais et profonds portent des herbages et des pâturages (élevage bovin). Les cultures et les forêts occupent le reste de la surface. Sans être très forestier, le Boischaut-sud présente un taux de boisement parmi les plus élevés du sud de la région Centre.

La forêt du Boischaut-sud

Boisements et formations végétales

La forêt est formée de vastes massifs en bordure de la Champagne berrichonne et sur le plateau est. Le reste de la région comporte des boqueteaux intégrés aux exploitations agricoles (fig.1). Les landes sont peu abondantes, elles occupent les zones abandonnées par la déprise agricole. Les peupleraies sont limitées aux vallées (Allier, Loire, Cher, Arnon et Indre principalement).

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

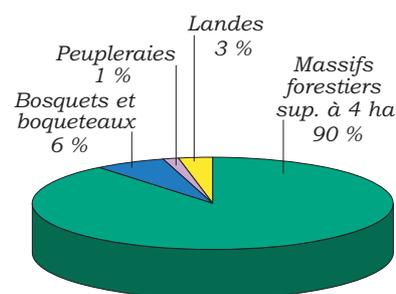
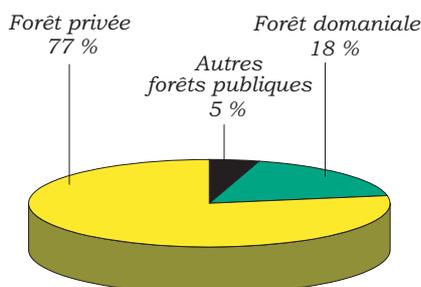


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Structure de la propriété

La forêt est majoritairement privée, mais la forêt domaniale est bien présente avec les massifs de Verneuil, de Châteauroux, de Bellevue, de Chœurs-Bommiers, de Laleuf et d’Habert (fig.2). Le Boischaut-sud contient aussi des forêts communales et de collectivités.

La taille moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha est de 34 ha. Le morcellement est peu marqué, avec une forte proportion de vastes propriétés (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

| Propriétés de | Surface moyenne | Part en surface |
|---------------|-----------------|-----------------|
| 4 à 10 ha | 6 ha | 9 % |
| 10 à 25 ha | 16 ha | 12 % |
| plus de 25 ha | 105 ha | 79 % |

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

Les feuillus (95 %)

Les chênes sessile et pédonculé sont largement prépondérants en futaie (fig.3). Dans le taillis, le charme est très abondant, indiquant des stations favorables à la production de chêne de qualité. Les massifs forestiers du nord de la région (en limite de la Champagne berrichonne) comportent aussi du chêne pubescent sur les coteaux calcaires, ainsi que du frêne et du merisier dans les stations les plus riches. Le noyer donne de bons résultats sur les marnes et les sols calcaires.

Les résineux (5 %)

Les peuplements résineux sont très rares. Ils sont à base de pin sylvestre, de pin laricio et de douglas. Les résultats sont souvent médiocres (reboisements effectués sur des terrains très hydromorphes).

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

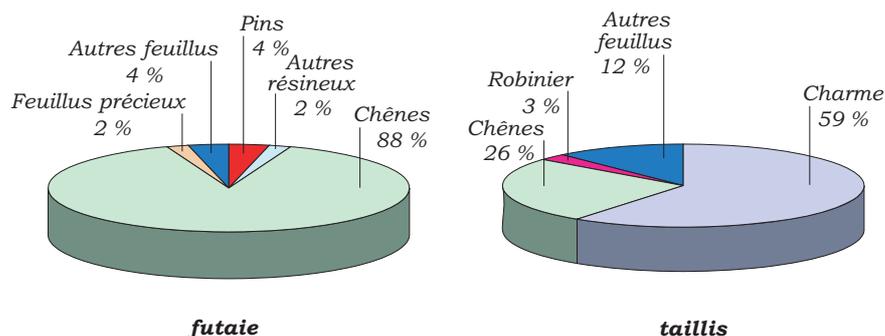
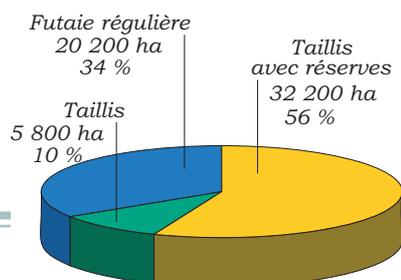


fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée
(source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les taillis avec réserves sont largement majoritaires (fig.4). Ils sont souvent riches en réserves de chênes. La futaie feuillue est en forte augmentation, un bon nombre de taillis avec réserves étant en cours de régularisation par vieillissement et capitalisation. Elle comprend aussi de jeunes régénérations, naturelles ou artificielles, de chêne. La qualité des chênes est généralement réputée. Le taillis simple, parfois remplacé par des plantations de feuillus précieux, a été conservé dans les boqueteaux pour la production de piquets (robinier) ou de bois de chauffage (charme).

Autres fonctions de la forêt

La chasse

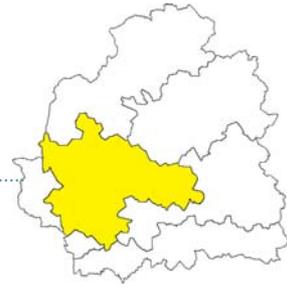
Le grand gibier est assez abondant, surtout dans les grands massifs domaniaux. Le Boischaut-sud est une région réputée pour la chasse au bois. Cependant, la chasse reste généralement un objectif secondaire. A la suite de la création de Groupements d'intérêt cynégétique (GIC), la forte augmentation des populations de chevreuil conduit parfois à des dégâts importants dans les forêts privées.

Le tourisme et la fréquentation du public

Il n'existe pas de pression marquée du public sur les forêts privées : les forêts domaniales et communales répondent à la demande.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Les sites retenus dans le cadre de Natura 2000 ne concernent pas les milieux forestiers (sites à chauve-souris, basse vallée de l'Arnon).



Région forestière
de l'Indre

SRGS

► RÉGION CENTRE

Brenne

Caractéristiques naturelles

La Brenne couvre 127 400 ha dans le département de l'Indre soit 25 % de la part forestière départementale (tab.1). Le relief est composé d'étendues pratiquement horizontales parsemées de faibles cuvettes. On y trouve de nombreux étangs artificiels. L'altitude croît progressivement d'est en ouest.

Climat

La Brenne présente une pluviosité annuelle de 700 mm en moyenne (tab.2). Deux périodes sèches sont bien marquées : au mois d'avril et de juin à septembre. Les hivers ne sont jamais très rigoureux ; l'amplitude thermique est faible mais les gelées sont fréquentes. La Brenne présente des conditions favorables à la croissance du chêne sessile et des pins.

A craindre :

les gelées tardives et la sécheresse au printemps et en été.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Brenne.

| | Indre |
|-----------------------------------|---|
| Surface totale | 127 400 ha |
| Surface boisée (hors peupleraies) | 26 600 ha |
| Taux de boisement | 23 % |
| Surface des peupleraies | 300 ha |
| Altitude moyenne | 120 m |
| Altitudes extrêmes | minimum : 72 m au Blanc sur la Creuse maximum : 206 m à l'est de Buxières d'Aillac |
| Cours d'eau principaux | la Creuse, la Claise et l'Anglin |

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Brenne.

| | |
|---------------------|------------------------------|
| Pluviosité | 600 à 750 mm/an |
| Gelées | 83 jours (d'octobre à avril) |
| Température moyenne | 11,7°C |

La Brenne, une région forestière présentant des sols difficiles



Géologie et pédologie

Les formations géologiques sont en majorité des sables siliceux et des argiles, parfois recouvertes de cailloutis ou de limon des plateaux. Des dépôts de grès peu érodé forment des monticules appelés «buttons». Les sols sont bruns acides ou lessivés, parfois podzoliques. Assez proches des sols rencontrés en Sologne, ils sont cependant moins évolués et très souvent hydromorphes.

De façon plus marginale, on trouve des roches calcaires, notamment sur les versants très entaillés de la Creuse. Les sols sont alors des sols bruns calcaires ou des rendzines (avec calcaire actif).

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles auprès des chambres d'agriculture.

Typologie des stations forestières de la Brenne (C. Nicloux, CRPF, 1999), disponible au CRPF.

Les contraintes quasi constantes des sols de Brenne sont :

- une profondeur prospectable par les racines souvent faible à cause d'un plancher de grès ou d'argile,
- un excès d'eau en hiver suivi d'un déficit hydrique important pendant la période de végétation.

Contexte général et vocation forestière

La Brenne comporte des espaces agricoles (terres cultivées et pâturages) assez pauvres, des landes et des étangs cloisonnés par des boisements linéaires. Cette structure bocagère donne à la région un aspect très boisé malgré un taux de boisement limité. C'est surtout au sud de la Creuse que l'on trouve de grands massifs forestiers.

La forêt de Brenne

Boisements et formations végétales

Du fait des faibles potentialités stationnelles, les landes couvrent une surface très importante en Brenne et continueront sans doute à se développer avec la déprise agricole.

Les peupleraies sont rares (fig.1). Les principaux massifs sont au nord la forêt de Lancosme (4 500 ha), au sud la forêt de la Luzeraize ainsi que les bois de Ris et des Corollans. La peupleraie est présente très localement, aux bordures immédiates des rivières, notamment de la Claise.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1997).

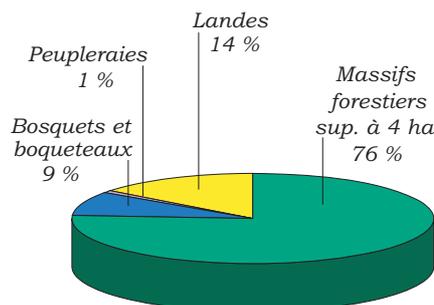
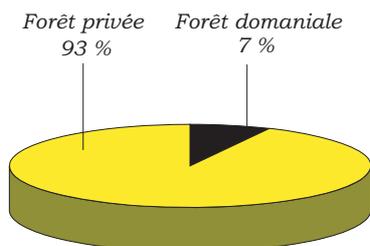


fig.2 : Nature de la propriété forestière (source : Inventaire forestier national 1997).



Structure de la propriété

La forêt en Brenne est privée à plus de 90 % et la région forestière ne compte aucun massif domanial (fig.2).

La surface moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha est de 31 ha. Le morcellement n'est pas très marqué, avec peu de petites propriétés (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

| Propriétés de | Surface moyenne | Part en surface |
|---------------|-----------------|-----------------|
| 4 à 10 ha | 6 ha | 9 % |
| 10 à 25 ha | 16 ha | 15 % |
| plus de 25 ha | 90 ha | 76 % |

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

La chênaie acidiphile domine sur le grès. On trouve aussi de la chênaie-charmaie sur sol argilo-calcaire, plus riche.

Les feuillus (86 %)

Grâce à son comportement pionnier, le chêne pédonculé est abondant. Le chêne sessile est plutôt aux bordures de la région forestière. Les chênes dominent aussi dans le taillis, accompagnés par le bouleau, le tremble et le charme (fig.3).

On rencontre du chêne pubescent sur la falaise calcaire surplombant la Creuse et exposée au sud. Le chêne rouge d'Amérique donne

localement des résultats convainquants, sauf sur des sols calcaires. On rencontre ponctuellement le chêne tauzin.

Les résineux (14 %)

La Brenne est la région forestière la plus riche en résineux dans le sud de la région Centre. La pineraie, surtout à base de pin sylvestre, occupe les chênaies dégradées et les landes. Les reboisements récents sont réalisés en pin maritime et de plus en plus en pin laricio de Corse ou de Calabre.

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

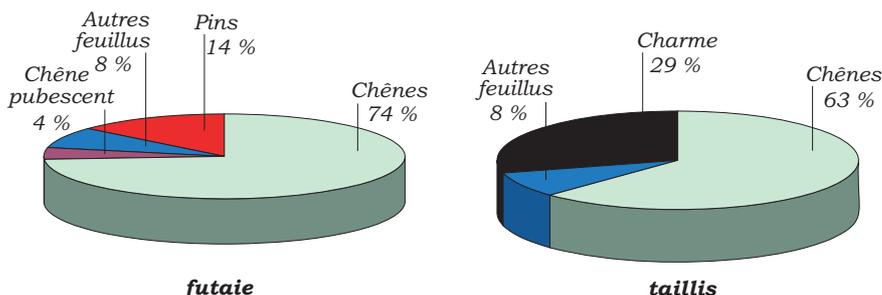
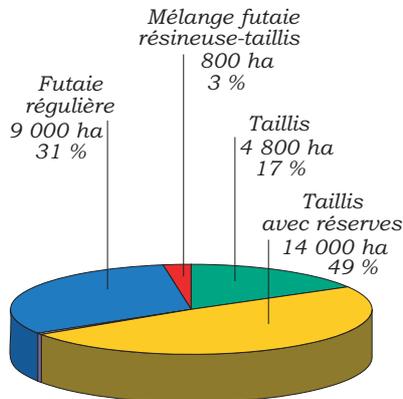


fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée
(source : Inventaire forestier national 1997).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les taillis avec réserves sont nettement majoritaires (fig.4). Présents surtout dans les bordures de la région, ils sont pauvres en réserves. On constate un vieillissement généralisé du taillis. A part dans certains secteurs, la qualité du chêne pédonculé laisse à désirer ; il présente des défauts (gélivure) ou des dépérissements. Le chêne sessile serait plus à sa place, mais il s'installe difficilement sur des sols hydromorphes. Le traitement en conversion est le plus approprié, surtout sur les stations à charme (zones argilo-calcaires sur cailloutis), où le chêne est de meilleure qualité.

Le traitement en taillis simple est parfois conservé pour le bois de chauffage ou la chasse, mais ces peuplements sont de plus en plus souvent convertis en futaie par balivage intensif ou éclaircie de taillis.

Documents consultables

Catalogue des types de peuplements dans le parc naturel régional de Brenne (B. Jacquet, 1994).

Les futaies résineuses, souvent très denses, sont d'une qualité et d'un état sanitaire médiocres. Les plus beaux peuplements sont les peuplements mixtes où le taillis assure un gainage des résineux. Dans l'ensemble, ces peuplements sont assez peu productifs.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

La Brenne, «pays des mille étangs», connaît une chasse au gibier d'eau importante. Chevreuils et cerfs y sont abondants, et on pratique la chasse à courre en forêt de Lancosme. Cette activité est aussi importante et réputée qu'en Sologne.

Le tourisme et la fréquentation du public

Longtemps limité dans cette région isolée, le tourisme est en pleine expansion (ouverture de gîtes, d'une base de loisirs à Bellebouche, balisage de chemins de randonnée,...). Il est en partie

lié à l'intérêt paysager et naturaliste de la Brenne et aux actions de promotion menées par le Parc naturel régional (tourisme de nature).

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Les éléments linéaires (têtards et émondes de chêne, orme ou frêne), qui ne présentent pas d'intérêt pour la production de bois d'oeuvre, font partie du paysage traditionnel de la Brenne.

Le Parc naturel régional de Brenne couvre une grande partie de la région forestière.

La réserve naturelle de Chérine (incluse dans le parc) a pour but la protection des populations d'oiseaux migrateurs et d'oiseaux hivernants, ainsi que de la cistude d'Europe (tortue).

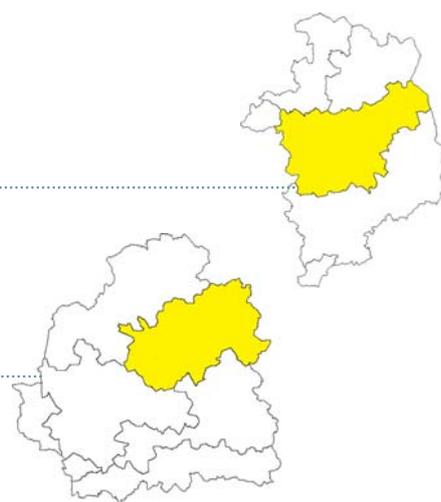
Cette zone est également inscrite à la convention internationale de Ramsar sur la conservation des milieux humides.

Natura 2000 : le document d'objectif pour le site de la Brenne est en cours de réalisation.

Région forestière

du Cher

de l'Indre



Ma région forestière

SRGS

► RÉGION CENTRE

Champagne berrichonne

Caractéristiques naturelles

La Champagne berrichonne, est située à cheval entre le Cher et l'Indre. Elle couvre au total 365 000 hectares (tab.1). Elle occupe 8 % de la forêt départementale de l'Indre et 18 % dans le Cher. Il s'agit d'un vaste plateau monotone, mollement ondulé, légèrement incliné vers le nord-ouest, entaillé par les vallées.

Climat

La Champagne berrichonne est le terroir le plus sec et le plus chaud du Berry. Les précipitations sont en moyenne de 720 mm/an (tab.2), avec une période de sécheresse en juin-juillet. La saison de végétation débute de façon précoce.

A craindre :
les gelées tardives fréquentes.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Champagne berrichonne.

| | Cher | Indre | Total |
|-----------------------------------|---|------------|------------|
| Surface totale | 233 500 ha | 131 400 ha | 364 800 ha |
| Surface boisée (hors peupleraies) | 31 000 ha | 9 300 ha | 40 300 ha |
| Taux de boisement | 13 % | 7 % | 11 % |
| Surface des peupleraies | 1 300 ha | 900 ha | 2 200 ha |
| Altitude moyenne | 160 m | | |
| Altitudes extrêmes | minimum : 111 m à Buzançais (36) maximum : 260 m à Gron et Feux (18) | | |
| Cours d'eau principaux | l'Indre, la Théols, la Tournemine, l'Arnon, l'Yèvre, l'Auron | | |

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Champagne berrichonne.

| | |
|---------------------|----------------------------|
| Pluviosité | 600 à 750 mm/an |
| Gelées | 55 jours (d'octobre à mai) |
| Température moyenne | 11°C |

La Champagne berrichonne, un paysage très agricole avec des îlots boisés



Géologie et pédologie

La Champagne berrichonne repose sur une vaste table de calcaire fissuré, recouverte de marnes et de limons et, par endroits, de sables siliceux. Les vallées sont recouvertes d'alluvions fraîches et fertiles. Les sols sont argilo-calcaires (sols bruns légèrement lessivés ou rendzines). Sur les dépôts sableux et les sommets, ils sont plus acides. Sur ces roches-mères filtrantes, les sols sont souvent secs et l'hydromorphie peu fréquente.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles auprès des chambres d'agriculture.

Typologie des stations forestières de la Champagne berrichonne et du Boischaut-sud (A. Brêthes, ONF, 2003).

Les terres de Champagne berrichonne (Typologie des sols agricoles et forestiers élaborée par les Chambres d'agriculture de l'Indre et du Cher, 1992).

Contexte général et vocation forestière

Autrefois fortement boisée, la Champagne berrichonne a connu d'importants défrichements dans les années 1960 à 1970. Le paysage est désormais très agricole et ouvert, avec des îlots boisés attenants aux exploitations agricoles. Les haies et les arbres épars sont rares. L'ouest de la région a été relativement épargné et conserve des massifs importants. La forêt subsiste sur les sols impropres à la culture (trop superficiels ou trop argileux), principalement en périphérie de la région et sur les plateaux dominant le Cher.

La forêt de la Champagne berrichonne

Boisements et formations végétales

Les petits massifs (bosquets et boqueteaux) sont très représentés, ainsi que les quelques pelouses calcaires (fig.1). On rencontre de belles peupleraies le long des vallées (Yèvre, Auron, Arnon, Théols).

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

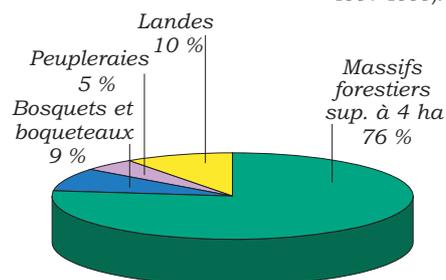
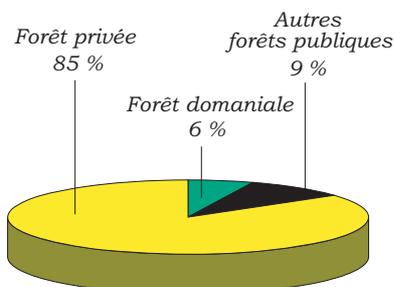


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Structure de la propriété

La forêt de la Champagne berrichonne est privée à 85 % (fig.2). Elle comporte quelques forêts communales et domaniales : forêts d'Issoudun, de Déols, de Thoux, des Abbayes,...

La surface moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha est de 26 ha : le morcellement n'est pas très accentué, même si l'on trouve peu de très grandes propriétés (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

| Propriétés de | Surface moyenne | Part en surface |
|---------------|-----------------|-----------------|
| 4 à 10 ha | 6 ha | 11 % |
| 10 à 25 ha | 16 ha | 18 % |
| plus de 25 ha | 77 ha | 71 % |

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

Les groupements végétaux principaux sont la chênaie-charmaie et la chênaie-frênaie calcicole.

Les feuillus (95 %)

Les chênes sont majoritaires : le chêne sessile, généralement mieux adapté aux stations, est de meilleure qualité. Mais on rencontre des essences variées (fig.3). Le chêne pubescent et l'érable champêtre occupent les sols superficiels. Le frêne donne de bons résultats dans les vallées fertiles.

Le merisier et le noyer peuvent être plantés sur des sols profonds, non tassés et sans hydromorphie.

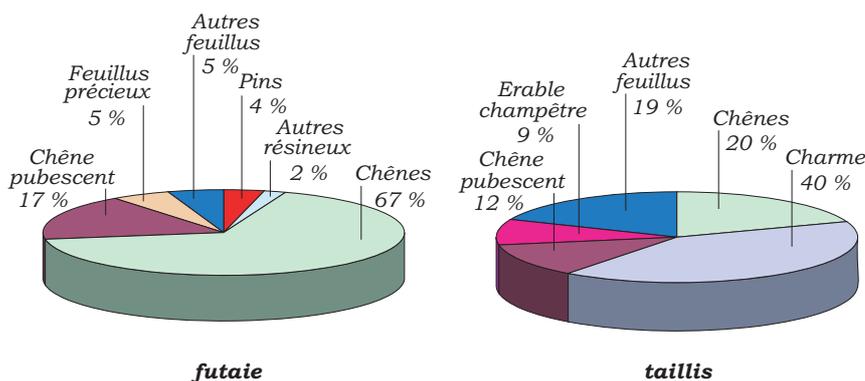
Les noyers communs étaient d'ailleurs fréquents en alignement ou dans les haies (souvent plantés pour leurs fruits), mais ils n'ont pas été renouvelés.

L'alisier torminal et le cormier se rencontrent fréquemment dans les taillis et peuvent être favorisés.

Les résineux (5 %)

Les sols calcaires et secs sont peu favorables aux résineux, qui sont très peu abondants et peu productifs. Les essences rencontrées sont principalement le pin noir d'Autriche et le pin laricio (qui le remplace peu à peu), parfois le cèdre de l'Atlas. Le douglas est limité aux sols sableux ; il souffre du manque d'eau.

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

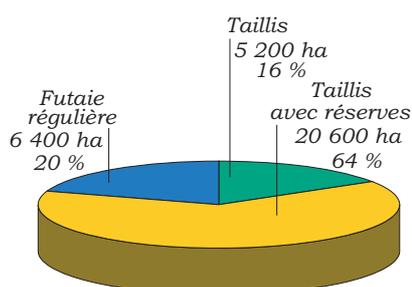


Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

L'aspect de la forêt est fortement lié à la nature et à la profondeur du sol. Les sols superficiels portent un taillis maigre ; les sols bruns sont plus fréquents et portent des taillis avec réserves (fig.4).

Les peuplements forestiers sont en moyenne peu productifs. Sur les sols calcaires superficiels, la possibilité de produire du bois de qualité est très limitée et les principaux intérêts de la forêt se trouvent dans la production de bois de chauffage et l'aspect cynégétique. Les sols profonds (stations à charme) portent des peuplements de bonne qualité qui se prêtent bien à une conversion à partir des réserves, en favorisant les feuillus

fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée
(source : Inventaire forestier national 1997-1999).



précieux. Le renouvellement des peuplements de chêne par régénération naturelle est de plus en plus pratiqué.

Très productives en vallée, les peupleraies ont parfois été développées hors vallée où les stations sont en général moins favorables.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

La chasse était auparavant essentiellement consacrée au petit gibier (lièvre et perdrix), dont les populations ont fortement diminué suite aux remembrements et à l'intensification de l'agriculture.

Les populations de chevreuil ont connu une forte augmentation depuis la création de Groupements d'intérêt cynégétique (GIC). La chasse aux cervidés constitue à présent une source de revenu non négligeable pour des propriétés aux peuplements forestiers peu productifs.

Le tourisme et la fréquentation du public

Le tourisme ne semble pas appelé à se développer dans cette région au paysage quelque peu monotone. Les forêts sont peu fréquentées.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

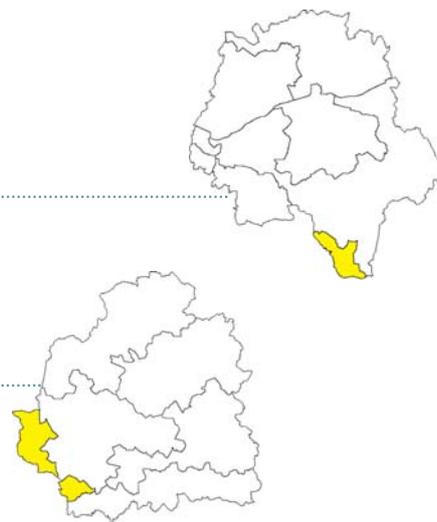
Les boisements restants présentent un intérêt environnemental et paysager très important. De leur côté, les agriculteurs et les chasseurs sont encouragés à remettre en place des haies.

Une zone de la Champagne berrichonne est concernée par un projet de site Natura 2000 visant au maintien d'habitats sur calcaire (pelouses sèches calcicoles notamment). Certains cours d'eau (Auron, Théols) et marais calcaires (Dun-sur-Auron, Thizay) sont également concernés.

Région forestière

de l'Indre-et-Loire

de l'Indre



Ma région forestière

SRGS

► RÉGION CENTRE

Confins Brandes

Caractéristiques naturelles

La région forestière des Confins Brandes couvre 66 200 ha en bordure sud-ouest de la région Centre (tab. 1). Elle représente 7 % de la part forestière de l'Indre et 4 % de l'Indre-et-Loire, où elle est appelée Brandes. Elle déborde largement sur la région Poitou-Charentes (Deux-Sèvres et Vienne). Le relief est constitué d'une succession de plateaux uniformes, amplement vallonnés en bordure de la Basse-Marche. Les vallées sont prononcées.

Climat

Par rapport à la moyenne régionale, le climat est chaud et pluvieux, avec une forte insolation (tab.2). Les gelées sont peu fréquentes.

Le climat océanique subit au sud les influences continentales de la Marche, avec des précipitations beaucoup plus abondantes et des températures plus contrastées entre hiver et été.

A craindre :
la sécheresse estivale.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie des Confins Brandes (en région Centre).

| | Indre | Indre-et-Loire | Total |
|-----------------------------------|--|----------------|-----------|
| Surface totale | 44 300 ha | 21 900 ha | 66 200 ha |
| Surface boisée (hors peupleraies) | 7 700 ha | 5 500 ha | 13 200 ha |
| Taux de boisement | 17 % | 25 % | 20 % |
| Surface des peupleraies | 75 ha | 60 ha | 135 ha |
| Altitude moyenne | 140 m | | |
| Altitudes extrêmes | minimum : 45 m à Abilly sur la Creuse (37) maximum : 219 m à Le Joux (36) | | |
| Cours d'eau principaux | la Creuse, l'Anglin, la Benaize, la Claise et la Gartempe | | |

tab.2 : Données climatiques moyennes des Confins Brandes.

| | |
|---------------------|------------------------------|
| Pluviosité | 680 à 780 mm/an |
| Gelées | 55 jours (d'octobre à avril) |
| Température moyenne | 12°C |

Un relief marqué présentant des paysages variés



Géologie et pédologie

La géologie de cette région est variée. Au nord, les craies et les calcaires sont recouverts de sables argileux. On y trouve aussi des sables et des grès. Au centre, les calcaires sont prépondérants. Les alluvions récentes occupent la vallée de la Creuse. Au sud, on retrouve des sables argileux, ainsi que des marnes et argiles.

Sur sable et argile, les sols sont lessivés ou acides (à tendance podzolique) ; sur calcaire, ce sont des sols bruns, souvent hydromorphes.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles auprès des chambres d'agriculture.

Contexte général et vocation forestière

Le relief marqué donne des paysages variés (prairies, bocages, champs) entrecoupés de zones forestières. Les potentialités des sols sont très hétérogènes : certains sont secs et peu fertiles, d'autres riches ; ils présentent parfois des traces d'hydromorphie. La forêt est fréquente sur les formations argilo-sableuses. Elle est plus présente au nord de la région forestière. Sur sol calcaire, le boisement est plus diffus et les cultures dominent. Le sud de la région forestière est occupé par des peuplements feuillus peu étendus faisant la transition avec la Marche et le Boischaut-sud.

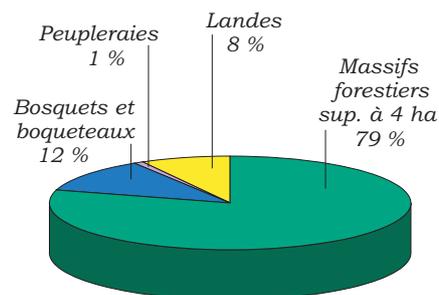
La forêt des Confins Brandes

Boisements et formations végétales

A part quelques massifs de grande taille, les forêts sont généralement de taille moyenne à faible.

Les petits massifs (bosquets et boqueteaux) et les landes représentent une part importante de la surface (fig.1). Les peupleraies occupent le fond, souvent étroit, des principales vallées.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Structure de la propriété

La forêt est exclusivement privée. La surface moyenne des propriétés de plus de 4 hectares est de 20 ha. Elles sont très morcelées et les grandes propriétés sont peu nombreuses (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

| Propriétés de | Surface moyenne | Part en surface |
|---------------|-----------------|-----------------|
| 4 à 10 ha | 6 ha | 17 % |
| 10 à 25 ha | 15 ha | 21 % |
| plus de 25 ha | 72 ha | 62 % |

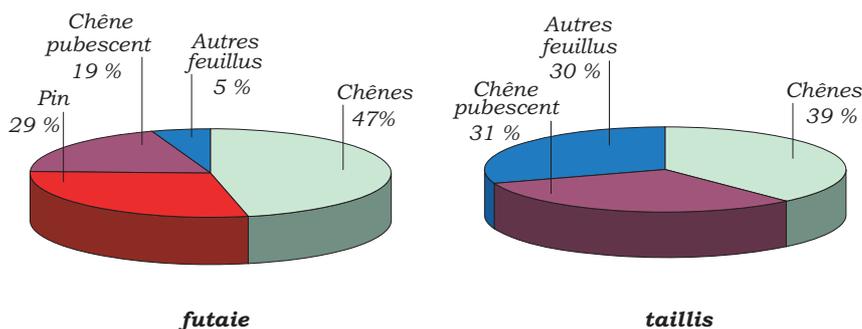
Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

Le groupement végétal le plus représenté est la chênaie acidiphile à faciès dégradé.

Les feuillus (73 %)

Les chênes, surtout le chêne sessile, sont prépondérants. Le chêne pédonculé est plus présent dans les boqueteaux et sur les sols les plus riches (fig.2). Sur calcaire, on rencontre le chêne pubescent, plus rarement le noyer (sols profonds). Quelques zones portent du chêne chevelu. Les taillis sont à base de chênes sessile et pédonculé, de chêne pubescent, parfois de charme.

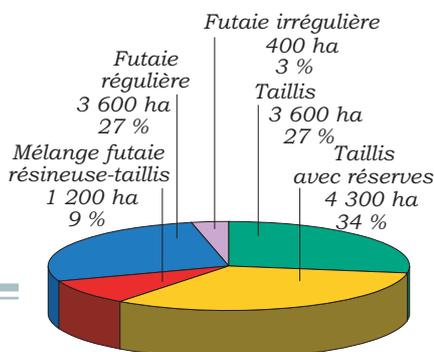
fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Les résineux (27 %)

Les pineraies sont souvent en mélange avec des feuillus. La futaie pure est surtout localisée sur les sols acides du nord. Le pin sylvestre, de qualité très moyenne, est de plus en plus abandonné, de même que le pin noir d'Autriche. Les pins laricio et maritime sont les essences les plus utilisées en reboisement.

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée
(source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les boisements morcelés sont très fréquents ; ils comportent quelques bouquets de futaie feuillue (fig.3). Les taillis avec réserves sont généralement pauvres en réserves, qui présentent des fûts courts. Le maintien en l'état est difficile. Ces peuplements évoluent soit vers le taillis, soit vers la futaie, suivant la richesse en réserves, leur qualité et les potentialités des stations.

Les taillis simples, essentiellement à base de chênes, sont souvent âgés, médiocres et clairiérés. Ils sont localisés sur les sols peu favorables.

Très peu de peuplements sont en cours de conversion ; seuls quelques taillis de chênes et quelques taillis avec réserves riches ont été balivés. Les peuplements feuillus comportent parfois des résineux disséminés, introduits en enrichissement.

La présence de noyeraies à fruits de belle venue permet d'envisager le développement du noyer à bois sur les plateaux à sol calcaire. Les vallées bien alimentées en eau sont aptes à produire des peupliers de qualité.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

Les cervidés sont abondants dans cette région forestière où la chasse représente une activité assez importante.

Le tourisme et la fréquentation du public

La pression du public est faible et n'entraîne pas de nuisance.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

- Les peuplements résineux purs sont sensibles aux incendies.
- Quelques communes des Brandes (dans l'Indre) font partie du périmètre du Parc naturel régional de Brenne.

SRGS

*Schéma régional
de gestion sylvicole*

Le tome 1

Contexte

Le tome 2

**Diagnostic
Gestion sylvicole**

Les tomes 3

Le Cher
et ses régions forestières

L'Eure-et-Loir
et ses régions forestières

L'Indre
et ses régions forestières

L'Indre-et-Loire
et ses régions forestières

Le Loir-et-Cher
et ses régions forestières

Le Loiret
et ses régions forestières

*Ouvrage imprimé
sur papier certifié PEFC
Ouvrage édité en 2005*



certifié ISO 14001